



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## 1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

**NOM** : **VIRKON**

**FABRICANT** : **ANTEC INTERNATIONAL LTD**  
WINDHAM ROAD, CHILTON INDUSTRIAL ESTATE, SUDBURY, SUFFOLK.  
CO10 6XD.  
TEL : 00 44 1787 377 305  
FAX : 00 44 1787 310 846

**DISTRIBUTEUR** : **NOE**  
B.P N° 19. 02402. CHÂTEAU-THIERRY CEDEX  
TEL : 03.23.84.80.52  
FAX : 03.23.83.06.70

## 2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**COMPOSITION** : Mélange d'un composé peroxygène inorganique, sels inorganiques, acides organiques, détergent anionique, colorant et parfum.

MATIERES ACTIVES	CONCENTRATION	CLASSIFICATION	CAS	TAUX D'EXPOSITION
Potassium peroxomonosulfate	22,5 %	C, R34	70693-62-8	5 mg/m3 (8h TWA)
Acide sulfamique	5 %	Xi, R36/38	5329-14-6	
Dodecyl benzène sulfonate	15 %	Xn, R22	25155-30-0	

## 3 IDENTIFICATION DES DANGERS

La poudre concentrée : - peut provoquer des problèmes oculaires.  
- est irritante pour la peau.

Les poussières peuvent être à l'origine d'irritations.

## 4 PREMIERS SECOURS

**Généralités** En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (montrer cette fiche de sécurité).

VOIES EXPOSEES	SYMPTOMES	TRAITEMENT
<b>INHALATION</b>	Irritation du nez, de la gorge, et des voies respiratoires.	Sortir à l'air libre, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
<b>CONTACT AVEC LA PEAU</b>	Les solutions concentrées ou la poudre pure au contact avec une peau humide peuvent provoquer une irritation.	Rincer abondamment la peau à l'eau. Enlever les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

<b>VOIES EXPOSEES</b>	<b>SYMPTOMES</b>	<b>TRAITEMENT</b>
<b>CONTACT AVEC LES YEUX</b>	Peut provoquer des lésions oculaires.	Rincer abondamment à l'eau ou faire un bain d'œil pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>INGESTION</b>	Peut provoquer des irritations sévères de la bouche, de la gorge et du tractus digestif.	Ne pas faire vomir. Faire boire de l'eau si l'état de conscience n'est pas altéré. Consulter immédiatement un médecin

## 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	:	Eau, mousse, poudre sèche, CO2.
<b>Précautions spéciales</b>	:	Le VIRKON n'est pas inflammable mais peut contribuer à la combustion d'autres matériaux dans des circonstances exceptionnelles.
<b>Équipements de protection</b>	:	Appareil respiratoire de protection contre les vapeurs de dioxyde de soufre.

## 6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Protection personnelle</b>	:	Le personnel chargé du nettoyage doit s'équiper de gants, de masque respiratoire, d'une combinaison et de lunettes de protection.
<b>Protection de l'environnement</b>	:	Procéder au nettoyage en évitant de générer des poussières. Ne pas rejeter dans les égouts ou les canalisations. Une quantité inférieure à 1 kg peut cependant être éliminée avec les eaux usées après dilution dans beaucoup d'eau.
<b>Méthode de nettoyage</b>	:	Prévenir la formation de poussières et supprimer les sources d'ignition. La poudre souillée sera stockée à l'abri de l'humidité avant d'être détruite. La poudre ayant pris l'humidité doit être tenue hors de portée de matériaux combustibles et stockée de façon à permettre une ventilation suffisante.

## 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Précautions de manipulation</b>	:	Porter des vêtements de protection (voir section 8) Assurer une bonne ventilation des locaux en évitant de générer des poussières.
------------------------------------	---	---

<b>Stockage</b>	:	Garder les containers bien fermés, à l'abri de l'humidité. Tenir à distance des matériaux combustibles. Éviter la contamination du produit.
-----------------	---	---

Solution Virkon à 1% : conserver la solution dans des containers plastiques propres à température normale à l'abri de lumière solaire directe. Ne pas exposer la solution au froid. Détruire la solution après disparition de la couleur rose ou 7 jours après la date de préparation.

## 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION

<b>Limites d'exposition</b>	:	5 mg / m <sup>3</sup> ( 8 heures TWA).
<b>Protection personnelle</b>	:	
- <b>Respiratoire</b>	:	Utiliser un appareil de protection respiratoire lors de la pulvérisation ou nébulisation du produit à 1% (ARCO A2P3).
- <b>Mains</b>	:	Porter des gants de protection (PVC ou caoutchouc).
- <b>Yeux</b>	:	Porter des lunettes ou masque de protection (BS EN 166).
- <b>Peau et corps</b>	:	Porter une combinaison de protection (PVC ou coton) et des bottes en caoutchouc ou en plastique.

## 9 PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Apparence / odeur</b>	:	Poudre rose, légère odeur de citron.
<b>pH (sol à 1%)</b>	:	2,6
<b>Point d'ébullition</b>	:	Décomposition lors du chauffage
<b>Point éclair</b>	:	Non applicable
<b>Propriétés explosive</b>	:	Non applicable
<b>Densité</b>	:	1,07
<b>Solubilité dans l'eau (20 °C)</b>	:	Environ 65 g / litre

## 10 STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité</b>	:	Stable dans les conditions de conservation normales
<b>Conditions à éviter</b>	:	Instable en présence d'humidité Ne pas mettre au contact des bases fortes ou des sels : NaCl, KCl, KBr, KI. VIRKON peut réagir avec ces substances avec dégagement de gaz halogénés toxiques (Cl <sub>2</sub> , Br <sub>2</sub> , I <sub>2</sub> ). Tenir à l'écart des matériaux combustibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	:	Oxygène, Dioxyde de soufre , Chlore si présence d'humidité.

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité orale</b>	:	4123 mg / Kg		
<b>Toxicité dermique</b>	:	> 2000 mg / Kg		
<b>Irritation dermique</b>	:	Modérément irritant	:	Index d'irritation de la poudre : 2,8
		Solution à 1 % : non irritant	:	Index d'irritation : 0
<b>Irritation oculaire</b>	:	Irritant		
		Solution à 1 % : non irritant		
<b>Expérience chez l'homme</b>	:	Chez l'homme, la poudre pure est irritante pour la peau, les yeux et par inhalation de poussières.		

## 12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

<b>Persistance et dégradabilité</b>	:	Probablement biodégradable. Le produit contient 75% de sels inorganiques, de l'acide malique et du benzène sulfonate de sodium conformes aux exigences de biodégradabilité CEE.
<b>Toxicité aquatique</b>	:	Virkon dilué au 1:50000 a démontré n'avoir aucun effet sur la B.O.D (5 jours).

## 13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

<b>Méthode d'élimination</b>	:	Détruire conformément à la réglementation locale.
<b>Catégorie des déchets</b>	:	Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE du Conseil, du 12 décembre 1991, relative aux déchets dangereux.

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>N° U.N</b>	:	Aucun
<b>Transport par mer (IMDG)</b>	:	Aucun
<b>Transport par route / rail (RID/ADR)</b>	:	Aucun
<b>Classe</b>	:	Aucune
<b>Groupe</b>	:	Aucun
<b>Polluant marin</b>	:	Non

## 15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

<b>Symbole</b>	:	<b>Xi Irritant</b>	
<b>Phrases de Risques</b>	:	<b>R 38</b>	: Irritant pour la peau
		<b>R 41</b>	: Risque de lésions oculaires graves
<b>Conseils de Prudence</b>	:	<b>S2</b>	: Tenir hors de la portée des enfants.
		<b>S14</b>	: Conserver à l'écart des matières combustibles
		<b>S22</b>	: Ne pas respirer les poussières
		<b>S24/25</b>	: Éviter le contact avec les yeux et la peau
		<b>S26</b>	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau, consulter un médecin.

**Directives EU** : Fiche de données de sécurité selon 93/112/CEE.- 99/45/CEE – 01/59/CEE et directives associées.

## 16 AUTRES INFORMATIONS

**Usage** : Désinfectant bactéricide et fongicide à 1%, virucide à 0,5 %, pour le logement, le matériel d'élevage et le matériel de transport des animaux domestiques.  
**HOMOLOGATION** : 8500321  
**Agrément D.S.V n° 1032**

Cette fiche complète la fiche technique du produit. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition. Toutefois certaines données sont en cours de révision.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.